



Paris, le 3 juin 2015

secrétariat national :
BP 8337
69356 Lyon cedex 08
tel 04 78 74 47 22
apbg@wanadoo.fr

Mme Najat Vallaud Belkacem
Ministre de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
110 rue de Grenelle
75357 PARIS cedex07

Objet : réforme du collège et projets de programmes

Madame la Ministre,

Suite à la publication du décret et de l'arrêté définissant l'organisation du collège, de votre lettre adressée aux enseignants de collège et de la parution des projets de programmes proposés par le CSP, l'APBG tient à vous faire part de ses remarques et de ses propositions.

Nous notons qu'en classe de 6^e (cycle 3), il est bien précisé les 3 disciplines dont les SVT dans un horaire globalisé de 4h mais aucune garantie horaire ne figure dans les textes au sujet de la répartition de ces 4h entre les 3 disciplines. Un cadrage des horaires des 3 disciplines concernées est indispensable. A la lecture des contenus des projets de programmes actuels et comme nous l'avaient précisé Mme Cagé et Mr Tournier lors de notre audience du 3 avril « L'architecture des programmes permettra de déterminer l'horaire nécessaire pour chaque discipline du bloc, et qu'à partir des programmes qui seront publiés, seront fixer les horaires par discipline », l'APBG demande le fléchage d'un enseignement de SVT de 2h minimum assuré intégralement par un professeur spécialiste de SVT. L'APBG refuse un enseignement de type EIST.

Nous notons que dans la grille horaire du cycle 4, il est bien précisé 1h30 de SVT chaque année. Nous notons également que les marges d'heures-professeurs permettant d'organiser des groupes à effectifs réduits sont de 3h par division et par semaine pour toutes les disciplines et les EPI. L'APBG demande que, dans le texte définitif qui régira ces heures, apparaisse non seulement les sciences expérimentales mais une priorité pour celles-ci et pour l'attribution d'heures de travaux pratiques, comme cela est précisé dans votre lettre adressée aux enseignants de collège « Le renforcement des marges heures professeurs favorisera le travail en groupe à effectifs réduits et tout particulièrement en sciences expérimentales » et compte tenu que les projets de programmes insistent (au cycle 3 et au cycle 4) sur l'importance des activités scientifiques expérimentales « La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation...) ». Sur les 1h30 de SVT, il faut une partie des horaires en groupes restreints (minimum 1h), sinon même les éléments positifs des programmes et des EPI sur l'importance des manipulations ne pourront pas être mis en œuvre et ce sera la fin d'un enseignement expérimental à l'inverse des objectifs souhaités, dans la perspective de l'évaluation des compétences expérimentales au DNB et pour les orientations vers les métiers.

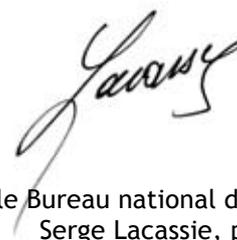
L'heure et demie hebdomadaire de formation disciplinaire en SVT est un temps minimum pour l'appropriation des connaissances et des méthodes dans le domaine d'étude et le développement des compétences. L'APBG est favorable à un travail interdisciplinaire mais la représentativité des SVT durant la période interdisciplinaire (EPI) doit correspondre à un horaire en plus de l'horaire spécifique et non intégré. Elle ne doit en aucun cas supprimer un enseignement scientifique disciplinaire avec des cours et des travaux pratiques scientifiques expérimentaux.

Les projets de programmes actuels laissent la liberté aux équipes pédagogiques de répartir, sur les 3 années du cycle, les compétences à construire et les progressions à établir. Cela va engendrer d'importants problèmes de traitement des programmes aux élèves qui changent d'établissement. Elle sera aussi source de difficultés pour les enseignants compte tenu de la mobilité des équipes enseignantes.

Pour l'APBG, les projets de programmes doivent indiquer clairement ce qui doit être enseigné annuellement et nationalement. Des repères de progressivité avec un niveau de détail adapté sont indispensables. Le niveau des connaissances attendues doit être précisé, en particulier au cycle 4.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires comme pour une rencontre avec votre cabinet.

En souhaitant que nos remarques et propositions soient prises en compte pour faire évoluer le projet de réforme du collège et les projets de programmes dans l'intérêt des collégiens, croyez, Madame la Ministre, au nom du Bureau national de l'APBG, à l'expression de ma haute considération.



Pour le Bureau national de l'APBG
Serge Lacassie, président